

### INFORMATIONS GENERALES

Visite n° 1 du <b>06/02/2026</b> Cadre du contrôle : <b>Vente</b> Référence de la vente : <b>BLOND</b> Nature : <b>Maison</b> Propriétaire(s) : <b>Pascal BLOND</b>	N° de site : <b>contrat : 4436385</b> Adresse du bien contrôlé : <b>5 Passage Barra</b> <b>ANGERS</b>
--	--

### EAUX USEES

Regard de contrôle absent ou non visible

#### APPAREIL(S) SANITAIRE(S) CONTRÔLÉ(S) AU REZ-DE-CHAUSSÉE

CONFORME	NON CONFORME
WC RDC : 1	
Evier RDC : 1	
Lavabo RDC : 1	
Douche RDC : 1	
Crosse de machine RDC : 1	

### EAUX PLUVIALES

Gouttière(s) avant raccordée(s) : Exutoire indéterminé

Gouttière(s) arrière raccordée(s) : Exutoire indéterminé

## SYNTHESE

### TRAVAUX OBLIGATOIRES

### TRAVAUX CONSEILLES

- Mise en conformité du regard de contrôle à installer en limite de propriété ou à rendre visible.
- L'exutoire des eaux pluviales est à déterminer.

## RESULTAT DU CONTROLE

L'intervention sur site ne porte que sur les éléments visibles et accessibles de l'installation d'assainissement au moment de la visite.




Le propriétaire ou son représentant reconnaît avoir informé l'(es) agent(s) du service assainissement concernant l'ensemble des points d'évacuations des eaux usées et pluviales relatif au bien. La responsabilité du service ne pourra être recherchée en cas d'informations fournies inexactes ou incomplètes, ni en cas de modifications de l'installation postérieures à la visite.

En cas de contestation du rapport, le propriétaire doit prendre contact avec le service avant tous travaux éventuels.

Autorisation de rejet au réseau d'eaux usées : **ACCORDEE**

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, le service assainissement reste à votre disposition au

**02-41-74-57-52.**

Agent(s) ayant réalisé le contrôle G. CHESNEAU   Agent renfort 	Propriétaire 	Le Responsable du service V. BEGUET 
--	---	---